
AVIS AUX NAVIGATEURS

Origine : Pôle Eau potable & Hydraulique - 02 99 90 88 44

Emplacement : **Barrage d'Arzal et bassin de la Vilaine aval**

Fait à signaler : **Poursuite des restrictions à l'écluse d'Arzal jusqu'au 02/01/23**

Le débit journalier de la Vilaine est en baisse mais reste élevé (308 m³/s hier). Un nouvel épisode pluvieux nous a touchés ce matin, et des pluies conséquentes sont annoncées à partir de vendredi, qui vont faire remonter les débits. **En conséquence, les restrictions à l'écluse d'Arzal sont prolongées jusqu'au lundi 2 janvier 2023 inclus :**

- Un seul éclusage (montant et avalant) sera réalisé chaque jour aux horaires suivants :
 - Samedi 31 décembre à 11h ;
 - Dimanche 1^{er} janvier à 11h ;
 - Lundi 2 janvier à 14h (**dernier éclusage avant fermeture d'un mois pour maintenance**) ;
- Les bateaux montants en attente d'éclusage sont autorisés à stationner dans l'écluse ;
- Les bateaux à tirant d'eau >2.50m devront prendre contact avec l'écluse par VHF canal 11 ;
- Sur le périmètre de la concession portuaire d'Arzal/Camoël, sont autorisés à se déplacer les plaisanciers ayant une place au port d'Arzal ou de Camoel, **uniquement lorsque les vannes du barrage sont fermées**, pour se rendre à l'écluse d'Arzal dans l'attente d'un éclusage ou pour regagner leur place depuis l'écluse d'Arzal ;
- Nous vous rappelons que dans ces conditions, en dehors des cas visés ci-dessus, la navigation est interdite en Vilaine entre Arzal et Redon ;
- Le pont de Cran reste fermé à la navigation.

Nous rappelons aux usagers navigants que l'écluse d'Arzal sera complètement fermée du mardi 3 janvier 2023 inclus au jeudi 9 février 2023 inclus. En vous remerciant par avance de votre compréhension.

Pour le Président
Le Directeur Général des Services,



Jean-Luc JEGOU.